

COVID 19

La présente annexe a pour objectif de préciser les mesures mises en place au sein de l'organisme d'accueil afin de garantir la sécurité sanitaire du stagiaire pendant la période de stage du fait de la crise sanitaire en lien avec le COVID-19

Organisme d'accueil :
 représenté(e) par (nom et qualité :
 Adresse :
 e.mail : Tél :

Etudiant.e :
 Adresse :
 Formation suivie
 Adresse de l'UFR, Ecole ou Institut :

1. Mise à disposition de protections individuelles et/ou collectives :

- Masques
 - o Le cas échéant, type :
- Gants à usage unique Gants réutilisables Gants réutilisables
- Gel hydro alcoolique
- Autre (par exemple aménagement poste de travail avec plaque plexiglas,) :

2. Description des règles de distanciation sociale mises en place, aussi bien dans les salles de travail que les salles communes :
3. Conditions de déroulement du stage :

- Aménagement du temps de travail éventuel : Non Oui (précisez)
- Aménagement éventuel du poste de travail : Non Oui (précisez)
- Contact avec du public : Non Oui (précisez)

Par la signature de la présente annexe, la structure d'accueil s'engage à adapter les mesures de protection du stagiaire à l'évolution de la situation sanitaire.

Fait à, le

<u>Pour l'Organisme d'accueil</u> (cachet obligatoire/ Son représentant:	<u>Le (la) Stagiaire/:</u>	<u>Pour l'Université :</u>
--	-----------------------------------	-----------------------------------